



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 8 octobre 2014 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président, madame la conseillère Myriam Nadeau et messieurs les conseillers Maxime Tremblay et Martin Lajeunesse formant quorum du comité. Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint, Melvin Jomphe, directeur de cabinet et M^e Suzanne Ouellet, greffier.

CE-2014-1154

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUES LES 10 ET 17 SEPTEMBRE 2014

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux des séances ordinaires du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenues les 10 et 17 septembre 2014 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux comme soumis.

Adoptée

CE-2014-1155

SOUSSION 2014 SI 190 - FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE MEZZANINE - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Gestion DMJ/6739741 Canada inc., 183, chemin Freeman, unité 7, Gatineau, Québec, J8Z 2A7, pour la fourniture et l'installation d'une mezzanine de stockage à l'usine d'épuration pour un montant de 32 768 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 10 septembre 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-14006-029-00272	29 557,66 \$	Équipements et travaux d'entretien aux usines - Tablettes - Atelier mécanique
04-13493	425,01 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	785,33 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 2 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1156 **SOUSSION 2014 SI 207 - FOURNITURE DE SEPT SYSTÈMES DE CONTRÔLE D'ÉPANDAGE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Équipement Industriel Champion, 4360, rue Betty-Baldwin, Québec, Québec, G2A 4C4, pour la fourniture de sept systèmes de contrôle d'épandage pour un montant total de 48 249,26 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 3 septembre 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30743-006-00274	43 522,20 \$	Achat de véhicules et d'équipements - 6 camions (6 et 10 roues)
04-13493	2 098,25 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 628,81 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 2 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1157 **SOUSSION 2014 SP 185 - FOURNITURE D'ENROBÉS À FROID - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Ali Construction inc., 760, boulevard des Érables, Valleyfield, Québec, J6T 6G4, pour la fourniture d'enrobés à froid, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 55 463,94 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 27 août 2014, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'un an, et ce, à compter du 1^{er} novembre 2014 avec la possibilité de le prolonger pour deux périodes additionnelles d'une année.

Après la première année du contrat, s'il y a lieu, les prix unitaires seront révisés annuellement au 30 septembre de chaque année, le tout basé sur l'indice des prix à la consommation.

Le trésorier est autorisé à prévoir les montants nécessaires au budget des années 2015, 2016 et 2017.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-31210-625-00275	50 030,04 \$	Rues pavées - Asphalte
04-13493	2 412,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	3 021,90 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 2 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1158

ACQUISITION DE GRÉ À GRÉ D'UNE SERVITUDE RÉELLE ET PERPÉTUELLE D'UTILITÉS PUBLIQUES SUR UNE PARTIE DU LOT 1 253 456 DU CADASTRE DU QUÉBEC - 6749046 CANADA INC. - 0, RUE SCHINGH - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE- JEAN LESSARD

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Devcore construction (QC) inc. est propriétaire du lot 1 253 456 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, connu et désigné comme étant le 0, rue Schingh;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau doit faire l'acquisition d'une servitude réelle et perpétuelle d'utilités publiques sur une partie du lot 1 253 456, d'une superficie de 183,2 m², dans le but d'effectuer des travaux de bouclage de réseau d'aqueduc entre les rues Schingh et Monette;

CONSIDÉRANT QUE la valeur marchande a été établie à 3 800 \$ (valeur arrondie) par monsieur Stéphane Dompierre, évaluateur agréé, dans son rapport d'évaluation du 26 juin 2014;

CONSIDÉRANT QUE les discussions avec le propriétaire ont permis de conclure une entente de gré à gré pour l'acquisition d'une servitude réelle et perpétuelle d'utilités publiques sur une partie du lot 1 253 456 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, d'une superficie de 183,2 m², et ce dernier a signé une option pour servitude le 9 juillet 2014, pour un montant total de 3 800 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE tous les services municipaux concernés ont été consultés et sont favorables à la transaction :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- autorise l'acquisition d'une servitude réelle et perpétuelle d'utilités publiques sur une partie du lot 1 253 456 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, d'une superficie de 183,2 m², et ce, aux conditions prévues au contrat type de la Ville de Gatineau et aux autres conditions stipulées dans l'option de servitude négociée et dûment signée le 9 juillet 2014, pour un montant total de 3 800 \$ plus les taxes applicables;
- autorise le Service de la gestion des biens immobiliers à prolonger tout délai de signature de l'acte de servitude comme prévu à l'option pour servitude, si requis;
- mandate le Service du greffe à préparer les documents nécessaires relatifs à la transaction et à procéder à la publication de la servitude au Registre foncier du Québec;
- autorise le trésorier à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins de la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30731-008-00273	3 941,01 \$	Divers travaux d'aqueduc et d'égouts - Remise en état - Bouclage et réfection d'aqueduc - Rue Monette
04-13493	190,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	238,04 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 2 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1159 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-37 D'UN MONTANT TOTAL DE 542 443,57 \$ - PÉRIODE DU 11 AU 17 SEPTEMBRE 2014**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-37 d'un montant de 542 443,57 \$ pour la période du 11 au 17 septembre 2014.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1160 **APPROBATION DE LA LISTE DE PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 36 - 54 167,20 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 38 - 612 173,43 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 34 - 6 438,62 \$ ET LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 36 - 451 764,44 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 36, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 38, la liste des réquisitions numéro 34 et la liste des embauches numéro 36 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 36	Pièces de comptes à payer	54 167,20 \$	22 au 26 septembre 2014
Liste PD numéro 38	Pièces de comptes à payer	612 173,43 \$	22 au 26 septembre 2014
Liste des réquisitions numéro 34	Pièces de comptes à payer	6 438,62 \$	22 au 26 septembre 2014
Liste des embauches numéro 36	Embauches de personnel temporaire	451 764,44 \$	15 au 19 septembre 2014

Un certificat du trésorier a été émis le 2 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1161* **VIREMENT BUDGÉTAIRE - PRIMES D'ASSURANCES COLLECTIVES - COMPTE EN DÉPÔT**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau, en vertu de sa résolution numéro CE-2009-1831 du 9 décembre 2009, adjugeait des contrats de cinq ans aux firmes SSQ, Société d'assurance-vie inc. et à la firme AXA Assurance-vie pour le régime flexible d'assurance collective des employés actifs et retraités des groupes cadres, cols blancs, cols bleus et pompiers;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau, en vertu de sa résolution numéro CE-2011-1702 du 2 novembre 2011, adjugeait des contrats de cinq ans aux firmes SSQ, Société d'assurances-vie inc. et à la firme AXA Assurance-vie pour le régime d'assurance collective des policiers;

CONSIDÉRANT QUE les taux des primes à ces contrats sont fixes pour les deux premières années et augmentent les trois années suivantes;

CONSIDÉRANT QU'afin de limiter les variations au budget, la municipalité prévoit un budget fixe pour les cinq années du contrat;

CONSIDÉRANT QU'annuellement, au dépôt des états financiers, la Ville verse les économies réalisées au cours des premières années au compte en dépôt afin de financer les coûts excédentaires des dernières années du contrat :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'autoriser le trésorier à puiser, à même le surplus affecté, la somme de 813 734 \$ afin de financer les coûts excédentaires en 2014 et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 octobre 2014.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2014-1162 SUBVENTION DE 100 \$ - CLUB D'ÂGE D'OR 50 LE BARON - ACTIVITÉS 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - DENIS TASSÉ

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre du Club d'âge d'or 50 Le Baron, à l'attention de monsieur Denis Johnson, 104, rue du Barry, Gatineau, Québec, J8T 5E2, à titre de subvention pour les activités 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79940-972	100 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 2 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1163 SUBVENTION DE 200 \$ - SCOUTS DE L'OUTAOUAIS - GROUPE SCOUT 2^e GATINEAU - ACTIVITÉS 2014-2015 - DISTRICTS ÉLECTORAUX DU LAC-BEAUCHAMP ET DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - STÉPHANE LAUZON ET JEAN LESSARD

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ aux Scouts de l'Outaouais, 115, boulevard Sacré-Cœur, bureau 106, Gatineau, Québec, J8X 1C5, à titre de subvention pour les activités 2014-2015 du Groupe Scout 2^e Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79946-972	100 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 2 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1164 **SUBVENTION DE 600 \$ - 19^e JEUX FRANCO-CANADIENS DE LA COMMUNICATION - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à l'ordre de l'Association des étudiants universitaires en sciences sociales de l'Outaouais, à l'attention de madame Amélie Desmarais, 283, boulevard Alexandre-Tâché, C. P. 1250, Gatineau, Québec, J8X 3X7, à titre de subvention pour les 19^e Jeux franco-canadiens de la communication.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	100 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79942-972	50 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79943-972	250 \$	Daniel Champagne - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79947-972	100 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 2 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1165 **SUBVENTION DE 775 \$ - CÉGEP DE L'OUTAOUAIS - 5^e SAISON DU CIRCUIT D'IMPROVISATION DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES DE L'OUTAOUAIS - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 775 \$ au Cégep de l'Outaouais, 333, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6M4, à titre de subvention pour la 5^e saison du Circuit d'improvisation dans les écoles secondaires de l'Outaouais.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79939-972	200 \$	Cédric Tessier - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79935-972	100 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions
02-79942-972	75 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79936-972	200 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 2 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1166 **ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO CE-2014-1120 - SUBVENTION DE 850 \$ - SOUPIÈRE DE L'AMITIÉ INC. - SOIRÉE DE LEVÉE DE FONDS - 10 OCTOBRE 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**

CONSIDÉRANT QU'une résolution a été acceptée au comité exécutif du 24 septembre 2014 pour remettre une subvention à la Soupière de l'amitié pour la soirée de levée de fonds organisée par le Club Luxe Lounge;

CONSIDÉRANT QUE l'organisateur de l'événement a communiqué avec la Ville pour l'informer que la soirée de levée de fonds, prévue le 10 octobre 2014, a été annulée :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité abroge sa résolution numéro CE-2014-1120 du 24 septembre 2014 et autorise le trésorier à remettre les sommes inutilisées dans les budgets des membres du conseil qui ont contribué au soutien financier.

Adoptée

CE-2014-1167 **SOUSSION 2014 SP 160 - RÉFECTION DES TERRAINS DE SOCCER AUX PARCS JACK-EYAMIE ET DES ORMES - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Les Gazonnières Mountainview Itée, 4790, 5^e Concession, Quyon, Québec, J0X 2V0, pour la réfection des terrains de soccer aux parcs Jack-Eyamie et des Ormes, pour un montant total approximatif de 272 608,61 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 11 août 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-13007-019-00276	60 071,83 \$	Plan quadrillé d'investissements des parcs - Infrastructures récréatives, sportives et communautaires - Parc Jack-Éyamie - Agrandissement du terrain de soccer
18-14017-025-00277	185 828,83 \$	Plan quadrillé d'investissements des parcs - Parc des Ormes - Terrain de soccer
04-13493	11 855,13 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	14 852,82 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1168 **SUBVENTION DE 1 000 \$ - INTRÉPIDE DE GATINEAU MIDGET AAA - ÉVÉNEMENT DU DÉFI AUTOMNAL, RSEQ - 9 AU 12 OCTOBRE 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de Intrépide de Gatineau Midget AAA, C. P. 84154, Gatineau, Québec, J8P 7R8, à titre de subvention pour un événement spécial unique soit le Défi Automnal, RSEQ qui se tiendra au Complexe Branchaud/Brière du 9 au 12 octobre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	1 000 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 8 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1169

ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR GILBERT ABOU-ZEID AU POSTE DE CHEF DE DIVISION, USINES DE PRODUCTION ET TRAITEMENT DES EAUX - DIVISION DES USINES DE PRODUCTION ET DU TRAITEMENT DES EAUX - DIRECTION ADJOINTE, RÉALISATION DES PROJETS - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de chef de division, Usines de production et traitement des eaux (poste numéro SIS-CAD-004 au plan d'effectifs des cadres) à la Division des usines de production et du traitement des eaux à la Direction adjointe, Réalisation des projets du Service des infrastructures, selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Gilbert Abou-Zeid au poste de chef de division, Usines de production et traitement des eaux (poste numéro SIS-CAD-004 au plan d'effectifs des cadres) à la Division des usines de production et du traitement des eaux à la Direction adjointe, Réalisation des projets du Service des infrastructures, sous la gouverne du directeur adjoint.

Le salaire de monsieur Gilbert Abou-Zeid est établi à la classe 6, échelon 6 de l'échelle salariale des employés-cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Gilbert Abou-Zeid sera assujetti à une période d'essai de douze mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Gilbert Abou-Zeid est assujetti à l'ensemble des conditions de travail des employés-cadres de la Ville de Gatineau.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du Service des infrastructures.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-30140-115 - Division des eaux et des matières résiduelles - Réguliers - Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1170

ENTÉRINER ET APPROUVER LE DÉPASSEMENT DES COÛTS DES HONORAIRES PROFESSIONNELS PRÉVUS AU DOSSIER D'ÉVALUATION DES NOUVEAUX TITRES D'EMPLOI AINSI QU'AUX DOSSIERS NUMÉROS 2240-02/12076, 2242-01/13003 ET 2240-02/12015

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 726-2013 concernant la délégation de pouvoir, il est nécessaire de faire autoriser par ce comité les dépenses supérieures à 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la dépense encourue et à venir pour les services professionnels dans le dossier d'évaluation des nouveaux titres d'emploi sera au-delà de la somme de 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la dépense encourue et à venir pour les services professionnels dans le dossier numéro 2240-02/12076 sera au-delà de la somme de 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la dépense encourue et à venir pour les services professionnels dans le dossier numéro 2242-01/13003 sera au-delà de la somme de 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la dépense encourue et à venir pour les services professionnels dans le dossier numéro 2240-02/12015 sera au-delà de la somme de 25 000 \$;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Ville à poursuivre les représentations devant les tribunaux dans ces litiges;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 573.3.0.2 de la Loi sur les cités et villes, la Ville de Gatineau est exemptée du processus de soumissions compte tenu que ce mandat de services professionnels est nécessaire dans le cadre d'un recours devant les tribunaux :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le directeur du Service des ressources humaines à engager des frais d'honoraires professionnels supérieurs à 25 000 \$ dans le dossier d'évaluation des nouveaux titres d'emploi jusqu'à concurrence des sommes disponibles.

Ce comité confirme le mandat de la firme Cain Lamarre Casgrain Wells et autorise le directeur du Service des ressources humaines à engager des frais d'honoraires professionnels supérieurs à 25 000 \$ dans le dossier 2240-02/12076 jusqu'à concurrence des sommes disponibles.

Ce comité confirme le mandat de la firme Cain Lamarre Casgrain Wells et autorise le directeur du Service des ressources humaines à engager des frais d'honoraires professionnels supérieurs à 25 000 \$ dans le dossier 2242-01/13003 jusqu'à concurrence des sommes disponibles.

Ce comité confirme le mandat de la firme Cain Lamarre Casgrain Wells et autorise le directeur du Service des ressources humaines à engager des frais d'honoraires professionnels supérieurs à 25 000 \$ dans le dossier 2240-02/12015 jusqu'à concurrence des sommes disponibles.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-16100-416 - Ressources humaines - Section des relations de travail, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 octobre 2014.

Adoptée

GILLES CARPENTIER
Conseiller et vice-président
Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif